

Regard sur la norme endogène du français en Côte d'Ivoire

Affoué Cécile N'GUESSAN

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

nguessan75@yahoo.fr

Abstract: This article discusses the issue of endogenous standard French in Côte d'Ivoire. The text shows that the ownership of the French, much more widespread among the population, tends to establish an endogenous standard in the country. This is favored by the sociolinguistic context of Côte d'Ivoire where French coexists with sixty local languages more or less widely, none of which is clearly dominant. There is also the language policy of the country largely in favor of French appreciably influence the attitude of Ivorians vis-à-vis the language.

Key-words: French, standard, endogenous, factors, the emergence.

1. Introduction

La Côte d'Ivoire se caractérise par une grande diversité linguistique. On dénombre, en effet, dans ce pays, une soixantaine de langues locales¹. Seulement, en l'absence d'un véhiculaire interethnique, c'est le français, langue officielle, qui joue ce rôle. La pratique du français s'est beaucoup différenciée en raison notamment de l'environnement sociolinguistique, des attitudes et des représentations linguistiques des locuteurs et de la politique linguistique.

Comme le fait remarquer J. N. Kouadio (2006:1), «On peut citer comme éléments de preuve de cette pratique les différentes variétés de français nées des divers modes d'appropriation du français des locuteurs». L'appropriation du français, nettement répandue au sein de la population, tend à instaurer une norme endogène dans le pays.

¹ Selon Delafosse, mais il s'agit des chiffres qui restent à vérifier et/ou à actualiser.

Quels sont les éléments explicatifs de l'émergence de la norme endogène en Côte d'Ivoire?

Cet article traitera de la question en présentant tour à tour le concept de norme et les facteurs sociolinguistiques et politiques de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire.

2. La norme: concept et sens

Une norme renvoie à un état habituellement répandu, considéré le plus souvent comme une règle à suivre. Ce terme générique désigne un ensemble de caractéristiques décrivant un objet, un être, qui peut être virtuel ou non. En linguistique, les normes sont l'ensemble des usages qu'une communauté linguistique entretient au quotidien. Selon le dictionnaire de la langue française, la norme se définit par rapport à une fréquence, un état régulier conforme à la majorité des cas.

Selon F. Gadet (2007), «La norme se définit dans *le contexte des apprentissages linguistiques tel un model unique de référence prescrivant un ensemble de règles de fonctionnement d'une variété de la langue. En français, la grammaire scolaire se présente tel le garant de la norme, elle fixe les règles et évalue les usages*». Or, selon elle, un regard réflexif sur les contenus de cette grammaire révèle son caractère répressif à l'égard de la diversité et de l'élasticité des usages effectifs du français en France et hors de France.

Pour R. Vézina (2009:2), «*Une langue comme le français comprend deux types de norme: l'usage et le bon usage*». En effet, la norme de l'usage est celle de la conformité à ce qui est utilisé le plus fréquemment et ce qui est généralement partagé par l'ensemble des locuteurs de la langue ou par différents groupes de locuteurs. Quant à la norme du bon usage en linguistique, elle renvoie à un model linguistique légitime et prestigieux sur lequel les autres pratiques tendent à se régler, D. Baggioni (1997: 215).

Selon R. Vézina (2009) encore, ces deux types de normes sont pratiquement indissociables puisqu'ils s'interpénètrent considérablement et s'influencent mutuellement, ne peuvent représenter à eux seuls le système normatif du français dans toute sa complexité.

Une collectivité peut adopter des pratiques linguistiques particulières qui la démarquent d'autres groupes sociaux, par l'emploi d'une langue qui lui serait propre, sans pour autant affirmer la légitimité de ces pratiques et sans instituer la norme qui les fonde objectivement en une norme endogène.

Comme le soulignent P. Hamye et M. Francard (2008:46), «*C'est le cas, par exemple, lorsque les locuteurs se réfèrent à une norme exogène mais conservent des traits endogènes faute de ressources pour mettre en*

œuvre adéquatément la norme exogène qu'ils valorisent par ailleurs. Ce peut être également le cas quand les locuteurs ont des attitudes ambivalentes envers les particularités linguistiques: tout en maintenant l'usage en raison de la valeur positive qui leur est associée, ils leur attribuent un statut inférieur par rapport aux usages exogènes et plus prestigieux; autrement dit; leur comportement reflète leurs goûts en matière de langue, mais ils ne prétendent pas ériger ces goûts en norme de référence».

En d'autres termes, pour qu'une variété de français constitue une norme endogène, il faut non seulement qu'elle existe en tant que pratique sociale, mais aussi qu'elle soit identifiée et valorisée par un groupe occupant une position sociale telle que l'usage de cette variété endogène et que soit légitimé tout locuteur qui se l'approprie. La forme endogène du français de Côte d'Ivoire qui fait l'objet d'un consensus et semble s'uniformiser constitue une norme endogène.

Pour B. A. Boutin (2003), la norme du français de Côte d'Ivoire n'a pas actuellement de portée prescriptive: la norme en vigueur est semblable au français académique ivoirien. Elle a pourtant une portée prescriptive de fait, puisque l'usage de certains locuteurs, par leur profession se présente comme une référence pour les autres locuteurs. Ainsi selon A. Reh (1972: 5), le fait que journalistes, enseignants, politiciens utilisent la norme endogène du français confirme pour les autres locuteurs son caractère «normal» et accentue son aspect normatif.

Plusieurs facteurs pourraient favoriser l'émergence de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire.

3. Les facteurs sociolinguistiques de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire

Le contexte sociolinguistique en Côte d'Ivoire est assurément l'un des facteurs de l'émergence d'une norme endogène du français dans ce pays. Le français coexiste, en effet, en Côte d'Ivoire avec une soixantaine de langues locales de plus ou moins grande diffusion dont aucune n'est réellement dominante. Mais sa situation diffère de celle observée dans d'autres pays de tradition coloniale similaire. Le sentiment d'appartenance nationale serait aujourd'hui plus fort chez les ivoiriens que celui de l'appartenance ethnique, selon Y. Simard (1994). Déjà au début des années 1970, les chercheurs (L. Duponchel 1970; S. Lafage, 1979) constataient l'émergence d'une variété locale de français appelée FPI (Français Populaire Ivoirien) ou FPA (Français Populaire d'Abidjan). Leurs études insistaient sur les facteurs sociologiques ayant conduit au développement de cette variété, à savoir l'important taux d'analphabétisme, le grand nombre de migrants venant des pays voisins de la Côte d'Ivoire qui étaient

souvent analphabètes en français et ne parlaient pas non plus une langue ivoirienne et, enfin, une urbanisation galopante (principalement à Abidjan) qui créait une population urbaine hétérogène. Dans ce contexte où aucune des langues locales ne sert véritablement de véhiculaire interethnique, la langue française apparaît comme l'unique médium susceptible de démêler l'écheveau des contradictions internes, de neutraliser les particularismes locaux, «*De fondre des groupes souvent rivaux en une seule nation et de canaliser les tendances centrifuges de certains*» (L. Duponchel (1974). «*Le français représente l'unité nationale au-delà de toute rivalité interne, étant lui-même en dehors de celle-ci dès le départ .*» B.A. Boutin (1998).

Selon A. L. Aboa (2008:12), dans l'imaginaire linguistique et culturel des dirigeants ivoiriens, la force du sentiment interne que les populations ont de leurs cultures ne suffit plus à préserver ces dernières à présent que ces populations entrent dans le cycle du progrès au sein d'un monde devenu un. Par ailleurs, il ne croit pas bien dire en observant (*idem*) également que même la nouvelle élite gargarisée par l'idéologie panafricaine, en dehors de toute propagande particulariste de caractère racial ou ethnique, reconnaît que la connaissance de la langue française est un facteur de prestige et d'ascension sociale. D'ailleurs, L. Duponchel (1974) souligne qu'aucune élite ne doit sa situation à la maîtrise de sa langue maternelle ni à sa connaissance des traditions. Ainsi apparaît, selon l'ambiguïté des prises de position des intellectuels africains. Malgré les déclarations vengeresses, bien peu sont prêts à abandonner, pour eux et surtout pour leurs enfants, la solide rente que constitue la possession du français.

Un élément illustratif du développement de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire est l'apparition du nouchi, présenté par certaines études linguistiques J. N. Kouadio (1990); S. Kube et Aboa (2008) comme la variété la plus récente du français ivoirien. Ce phénomène linguistique créé par les jeunes des quartiers populaires d'Abidjan a rendu encore plus complexe, (Kube, 2005) le spectre des variétés de français en Côte d'Ivoire. Utilisé comme un code secret par les jeunes de la rue, le nouchi a été par la suite adopté par les élèves et étudiants. Aujourd'hui, ce parler s'étend à presque toutes les couches sociales de la Côte d'Ivoire.

Fortement basé sur le français, le nouchi utilise des mots anglais et espagnols, insérés par les élèves, avec des mots issus de presque toutes les langues parlées en Côte d'Ivoire. On doit cependant noter une forte dominance du Malinké et du Baoulé, ethnies les plus représentées sur les marchés et les places populaires dans ce pays.

Ce phénomène linguistique qui ne cesse de gagner du terrain en Côte d'Ivoire est une preuve supplémentaire de l'appropriation du fran-

çais par les locuteurs ivoiriens. Outre les facteurs sociolinguistiques, on observe également que la politique linguistique de ce pays a grandement contribué à l'hégémonie du français dans le paysage linguistique ivoirien et également à l'émergence de la norme endogène.

4. Les facteurs politiques

La politique linguistique mise en œuvre par les autorités au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance a consolidé davantage la position hégémonique du français dans le contexte sociolinguistique ivoirien. En effet, la langue française est au cœur de la politique linguistique de ce pays. La première constitution de la République de Côte d'Ivoire promulguée le 03 novembre 1960, stipule en son article 1: «*Langue officielle est le français*». Le texte ne fait aucune référence aux langues nationales. Les autorités vont mettre en œuvre «*Une politique linguistique par défaut*», L.-J. Calvet (1996:62) autrement dit, ne rien faire pour que rien ne change, pour défendre le statut quo ante. Selon Kube (2005), «*La politique linguistique de la Côte d'Ivoire en est un bon exemple. Une élite règle la distribution des langues de manière à ce que son profit soit assuré par la prédominance du français*». La raison principale avancée par les autorités pour justifier le choix de la langue française (héritage de la colonisation) comme la langue officielle du pays est que celle-ci est jugée neutre et étrangère aux contradictions internes. Pour les autorités, aucune langue locale ne pourrait faire l'unanimité dans le contexte ethnoculturel du pays dominé par le repliement sur l'ethnie. La langue française a donc été préférée parce que jugée à même à fédérer des groupes ethniques souvent rivaux. Une autre raison est la volonté des autorités de positionner le pays sur la scène internationale.

Et pour atteindre cet objectif, les autorités n'ont pas trouvé mieux que le français, une langue internationale. «*On ne se pose pas la question de savoir si le français, langue officielle, est la meilleure façon d'assurer la promotion collective des peuples et leur développement*» L.-J. Calvet (1974).

Pour A. L. Aboa (2008), dans l'esprit des dirigeants, le français permettrait d'entrer directement dans les courants d'échanges internationaux et d'entretenir des relations privilégiées avec les pays qui comptent sur la scène internationale. De même, ce «*Choix permettrait d'envisager des regroupements régionaux entre pays voisins à un moment où florissait l'idéologie panafricaine*». L. Duponchel (1974). Il faut relever également le rôle joué par Félix Houphouët Boigny, le premier Président ivoirien, sur le destin de la langue française en Côte d'Ivoire. En effet, comme le fait, remarquer J.N.Kouadio (2008), «*Houphouët avait un rapport à la culture et à la langue françaises moins passionnel voire «schizophrénique» qu'un*

Senghor par exemple. En bon pragmatique, sa francophonie à lui était d'essence politique et utilitaire. Houphouët avait certes une excellente maîtrise de la langue française, mais ses discours ne faisaient pas l'objet de recherche littéraire et académique et excessive.» Et comme le souligne B. A. Boutin (2002: 46), «*Son raisonnement comme son style sont africains, avec une référence constante à la situation de l'énonciation, et l'on admire, dans ses discours, non les belles tournures et les mots rares, car ils sont absents, mais la manière africaine d'utiliser la langue*».

En somme, selon Kouadio (2008), Houphouët a donné un rôle essentiellement pratique et il n'est peut être pas exagéré de dire que ce rapport de Houphouët (et de toute la classe politique ivoirienne d'alors) à la langue française a influencé fondamentalement l'attitude des ivoiriens vis-à-vis de cette langue.

Cette politique linguistique a donné lieu à différents modes d'appropriation du français chez les locuteurs ivoiriens.

5. Modes d'appropriation du français de Côte d'Ivoire

Pour valoriser le français, les décideurs politiques s'appuient sur la scolarisation massive des enfants en menant une campagne pour «*la scolarisation à 100%*», D. Turcotte (1981). Grâce aux efforts des dirigeants, le français se répand sur tout le territoire avec un taux de scolarisés avoisinant 63%.

Par ailleurs, les 37% non scolarisés et les déscolarisés augmentent le nombre de francophones. Le français est désormais parlé partout en campagne et en ville. Ce phénomène produit des français.

6. Quelques variétés du français en Côte d'Ivoire

On observe en Côte d'Ivoire l'émergence de différentes variétés de français qui apparaissent globalement comme un continuum. Ce sont notamment le français des peu ou non scolarisés, le français ordinaire et le français académique. Pour Kouadio (2008), Une catégorisation du français en trois niveaux n'est plus à observer dans la réalité linguistique du français en Côte d'Ivoire. Tout en admettant que la pratique actuelle du français entre les différentes variétés, Lafage (2002) maintient, pour des raisons de commodité d'analyse, la division tripartite: français populaire ivoirien, français des scolarisés et nouchi.

6.1. Le français populaire ivoirien

Le français populaire ivoirien s'est d'abord identifié avec les diverses approximations des locuteurs. Il s'est formé en premier à Abidjan, avant de s'étendre par la suite à tout le pays.

Selon B. A. Boutin (2002:53), le français populaire d'Abidjan s'est sans doute constitué à partir de la première phase de la langue datant de l'époque coloniale. Pour elle, cette première phase historique relève du domaine collectif et correspond à un premier degré d'apprentissage du français dans le domaine individuel.

Ici, les locuteurs apprenants ont pour langue-cible le français qu'ils entendent sur le lieu de travail, par exemple, et pour langue-source leur langue première ou usuelle. Le Français Populaire d'Abidjan a été décrit par J. L. Hattiger (1981) et J. M. Lescutier (1985). Il apparaît, selon ces chercheurs, comme une variété de français non pas achevée mais en cours d'évolution, aussi bien chez les locuteurs qui l'utilisent (qui sont des apprenants du français à différents niveaux), qu'au niveau social puisque cette variété, limitée au départ à Abidjan, commençait alors à s'étendre à d'autres villes de l'intérieur.

Voici, à titre d'exemples², quelques caractéristiques morphosyntaxiques du français populaire ivoirien.

– Absence de déterminant:

(1) - Je mange pain, je bois bière.

«Je mange **du** pain, je bois **la** bière».

(2) - Elle achète tomates au marché.

«Elle achète **des** tomates au marché».

(3) - Chien mange viande.

«**Le** chien mange **la** viande».

(4) - Il a volé télévisions, chaises, tables pour vendre.

«Il a volé **des** télévisions, **des** chaises, **des** tables pour vendre».

– Absence du sujet de l'impersonnel «il»:

(5) - Ya pas de respect.

«Il a pas de respect».

(6) - Ya pas quinquin dans mison.

«**Il** n'y a personne dans la maison».

(7) - Ya beaucoup zenfent dans rue de adjamé.

«**Il** y a beaucoup d'enfants dans les rues d'Adjamé».

– Absence d'auxiliaire:

(8) - La pluie tombée la nuit jusqu'à matin.

«La pluie **est** tombée toute la nuit».

(9) - Je pati au marché, hier.

«Je **suis** allé au marché, hier».

² Les exemples que nous citons sont extraits de l'article intitulé «Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan», de Brou-Diallo Clémentine (2007).

6.2. Le français des scolarisés

Ce type de français a commencé véritablement à se développer à partir du moment où un nombre croissant d'Ivoiriens font localement leurs études supérieures. Par ailleurs, l'ivoirisation du corps enseignant quelques années après l'indépendance du pays et le nombre significatif de futurs professeurs pouvant profiter d'un séjour en France pendant leurs études auraient contribué, selon J.N.Kouadio (1998: 14) au renforcement de la norme endogène du français dans la pratique linguistique des scolarisés.

Cette variété de français présente les caractéristiques morphosyntaxiques suivantes:

– Omission du complément ou de sa pronominalisation:

(10) - Si tu lui donnes une mangue, il mange.

«Si tu lui donnes une mangue, il **la** mange».

(11) - Est-ce que Awa peut charger la bouteille de gaz? - Elle peut charger.

«Est-ce que Awa peut charger la bouteille de gaz? Elle peut **la** charger».

(12) - Est-ce que tu as rempli le réservoir? - J'ai rempli.

«Est-ce que tu as rempli le réservoir? - Je **l'**ai rempli».

L'omission du complément ou de la pronominalisation relevée dans ces phrases (assez courantes en français de Côte d'Ivoire), n'est pas admise en français de France.

Il s'agit là d'une influence de la quasi-totalité des langues ivoiriennes et ce phénomène peut être considéré comme du sous-entendu.

Une autre caractéristique du français de Côte d'Ivoire concerne la place de l'adjectif qualificatif. En effet comme le relève Kouadio (1999: 305), on constate que d'une manière générale, en français de Côte d'Ivoire, l'adjectif est placé devant le nom quelle que soit sa taille. C'est ce qu'on peut observer dans les exemples suivants³:

(13) - Les militants du Front Populaire Ivoirien ont en mémoire **l'Inutile** temps pour désigner, en décembre dernier le Président de leur congrès. (*La voix*, 25/06/1995)

«Les militants du Front Populaire Ivoirien ont en mémoire le temps **inutile** pour désigner, en décembre dernier le Président de leur congrès».

(14) - Avant de précipiter son gosse dans la fosse, l'**indigne** mère avait pris la précaution de le tuer par étouffement. (Guénaman, 1986)

³ Les exemples que nous citons ici sont extraits de «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire», publié en 1999, le n°4, de la revue *Langue* Vol. 2, par Kouadio N'Guessan Jérémie.

«Avant de précipiter son gosse dans la fosse, la mère **indigne** avait pris la précaution de la tuer par étouffement».

L'antéposition de l'adjectif, phénomène assez courant en français de Côte d'Ivoire, véhicule probablement des valeurs spécifiques au contexte ivoirien et constitue, parmi tant d'autres, un aspect du français de Côte d'Ivoire. Une autre variété de français de Côte d'Ivoire, certainement la plus récente est le nouchi.

6.3. Le nouchi

Crée par les jeunes de la rue et adopté par les élèves et étudiants, le nouchi, manifestement, gagne du terrain en Côte d'Ivoire. Le domaine où le nouchi marque son originalité et sa richesse est certainement celui du lexique. En effet, pour enrichir son vocabulaire, il a recours à divers procédés de formation des mots. Le nouchi utilise la plupart des procédés de création de mots nouveaux à partir des mots empruntés à différentes langues ou des mots créés de toute pièce.

– La composition (c'est le procédé qui consiste à créer un mot nouveau par l'association de deux mots):

(15) - /**Je l'ai maga-tapé**/

«Je l'ai tapé par surprise».

(16) - /**C'est mon bras mogo**/

«C'est mon ami».

– La troncation (c'est un procédé très productif en nouchi qui consiste à supprimer une partie d'un mot):

(17) - «Poitrine» devient /**poi**/

(18) - «Frère de sang» devient /**fredes**/, ami, compagnon.

7. Conclusion

La question de la norme est très intense en Côte d'Ivoire et beaucoup lié à la situation du français dans ce pays. Divers facteurs sociolinguistiques et politiques ont eu des incidences sur le destin du français dans ce pays de l'Afrique subsaharienne. Les tensions sur le français sont pourtant partout les mêmes avec des colorations différentes selon les situations: pression du standard et idéologie de la langue pure d'une part, vernacularisation et hybridation d'autre part.

Le français de Côte d'Ivoire ne peut être bien appréhendé qu'au sein du contexte sociolinguistique général de ce pays. Le français (langue officielle héritée de la colonisation) dispute le terrain linguistique à une soixantaine de langues locales dont aucune ne sert véritablement de véhiculaire interethnique pour la majorité des ivoiriens.

Dans un tel contexte, les différentes variétés de français qui émergent et préfigurent sans doute de l'avènement, à plus ou moins brève échéance, d'une norme endogène.

Bibliographie

- ABOA, Alain Laurent (2008), «La francophonie: enjeux politiques et socioculturels», Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, SIHFLES, Paris.
- BAGGIONI, Daniel (1997), *Langues et nations en Europe*, Payot, Paris.
- BOUTIN, Akissi Béatrice (2002), *Description de la variation: Etudes transformationnelles de phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3.
- BOUTIN, Akissi Béatrice (2003), «La norme endogène du français en Côte d'Ivoire», in *Sudlangues*, n°2, Dakar.
- CALVET, Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Payot, Paris.
- CALVET, Louis-Jean (1996), «Y a-t-il une politique linguistique de la France en Afrique indépendante?», in *Grenzgänge*, 53, Jahrgang.
- DUPONCHEL, Laurent (1974), *Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo*, ILA, Abidjan.
- FRANCARD, Michel et HAMYE, Philippe (2008), «Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane», in *Normes endogènes et plurilinguisme: aires francophones, aires créoles*.
- GADET, Françoise (2007), *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie (2006), «Le nouchi et les rapports dioula-français», in *Le français en Afrique*, Revue des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 21, CNRS, Paris.
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie (2008), «Le français de Côte d'Ivoire: de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène», Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, SIHFLES, Paris.
- KUBE, Sabine (2005), *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Harmattan, Paris.
- LAFAGE, Suzanne (1978), «Observatoire du français contemporain en Côte d'Ivoire; rôle et place du français dans le continuum langues africaines / français de Côte d'Ivoire», in *Cahier de Recherches Linguistiques*, ILA, UNACI, Abidjan.
- LAFAGE, Suzanne (1996), «La Côte d'Ivoire, une appropriation nationale du français?», in *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris.
- MANESSY, Gabriel (1993), «Vernacularité, vernacularisation», in Robillard Didier et Beniamino Michel.
- REH, Alain (1972), «Usages, jugements et prescriptions linguistiques», in *Langue française* n°16.
- SIMARD, Yves (1994), «Les français de Côte d'Ivoire», in *Le français en Afrique Noire, faits d'appropriation, "Langue française"*, n°104.
- VEZINA, Robert (2009), *La question de la norme linguistique*, Conseil Supérieur de la langue française, Québec.